

THANN Intercommunalité

L'office de tourisme au goût du jour



Le bâtiment abritant l'office de tourisme de Thann. Photo DNA/Frédéric STENGER

Parmi les points abordés par les conseillers communautaires de Thann-Cernay hier matin, lors de la dernière réunion plénière avant la trêve estivale, figurait notamment le réaménagement de l'office de tourisme de Thann. Vice-président chargé du développement touristique, le maire de Bourbach-le-Haut, Joël Mansuy, a présenté le projet et son contexte à l'assemblée. Fusionnés depuis 2014, l'office de tourisme de Thann et celui de Cernay forment depuis un établissement public industriel et commercial. Si chaque ville a gardé ses locaux, ce sont ceux de Thann qui sont les plus fréquentés avec 12 000 visiteurs en 2018. Implanté dans un bâtiment classé, idéalement situé en plein centre-ville, face à la collégiale Saint-Thiébaut, le bureau thannois n'a pas que des atouts. Aujourd'hui, il ne répond plus aux attentes des touristes (accueil, accessibilité, confort) ni à celles des salariées (comptoir trop bas, espaces encombrés, bureaux mal adaptés au travail en équipe), et s'avère particulièrement énergivore. Propriétaire des locaux, la communauté de communes de Thann-Cernay a fait le choix de conforter l'office dans ses rôles et ses missions en engageant sa rénovation complète à compter du début de l'année 2020.

Réouverture en mai 2020

Le projet va consister à doter ces locaux d'une boutique, d'un espace numérique mais aussi d'une banque d'accueil plus chaleureuse. Décoration et mobilier seront reconsidérés. Réparti sur deux étages, l'office sera repensé. Le local va voir la création d'un couloir distribuant les volumes, d'un escalier menant au premier étage. Menuiseries et vitreries seront remplacées afin d'améliorer les performances thermiques du bâtiment. L'attribution de la maîtrise d'œuvre, les appels d'offres et la consultation de l'architecte des Bâtiments de France seront réalisés au courant du second semestre. Les travaux débuteront en janvier pour une réouverture programmée à partir de mai. Pendant le chantier, un espace d'accueil sera maintenu à Thann, soit à la médiathèque, soit à la Porte Sud, tandis que les autres fonctions (support, administratif...) seront déplacées dans le bureau de Cernay. Coût de l'opération : 382 200 € dont 54 600 € de maîtrise d'œuvre. Au cours des échanges qui ont précédé l'adoption, à l'unanimité, de ce projet, le conseiller départemental Pascal Ferrari a annoncé une aide de 55 000 € de la part du Département.

Frédéric STENGER

MALMERSPACH Après le renoncement de l'entreprise Cyclamen à s'implanter

« Je suis le grand perdant de cette affaire »

Cyclamen y croyait et s'y voyait déjà : trier, séparer et recycler les métaux dans la zone industrielle de Malmerspach. Mais, face à la ténacité des riverains en colère, l'entreprise a jeté l'éponge, laissant en plein désarroi son seul employé local, Mathieu Fohrenbach.

À l'entrée des locaux où devait s'implanter Cyclamen, dans la zone industrielle de Malmerspach, une pancarte attire l'œil. Dessus, une inscription taguée en orange : « Quinze emplois en moins, un chômeur en plus. » C'est le cri de Mathieu Fohrenbach, 46 ans, chef d'équipe et responsable qualité, sécurité et environnement à Cyclamen, sur le site de la vallée. Embauché le 13 mai, alors que tout semblait joué, le seul employé de l'entreprise est tombé des nues en apprenant la nouvelle. En effet, l'usine de recyclage de métaux a abdicé et décidé de ne pas s'installer à Malmerspach.

« C'est un vrai gâchis »

Dans l'entrepôt où elle devait faire prospérer son activité, des machines et du matériel sont stockés. Mathieu gère la réception des machines et garde les lieux, jusqu'au grand déménagement. « On est là en stockage. Des machines ont été commandées à cette adresse, donc on les réceptionne », explique-t-il. Le PDG de Cyclamen, Adrien Antenen, était confiant. Rien n'était signé avec la comcom, aucune décision officielle n'avait été prise mais l'hom-



Mathieu Fohrenbach, employé de Cyclamen. Photo L'Alsace/A.H.

me a fait le choix de commencer l'activité, en embauchant un chef d'équipe et en faisant livrer des machines.

La nouvelle de l'abandon du projet, Mathieu Fohrenbach a dû l'encaisser puis l'accepter. « C'était une entreprise qui se montait. C'était vraiment la douche froide quand j'ai appris que rien ne se ferait ici. S'il y avait des produits toxiques dans la production, je n'aurais jamais signé, c'est moi le premier concerné. Je sais ce que je fais. C'est un vrai gâchis pour la vallée », explique le Moolchois. L'entreprise avait prévu

d'embaucher une quinzaine de personnes. « Je devais recruter les équipes. J'ai reçu trois personnes de la vallée. Cyclamen a tenu parole. En un mois, on a créé un emploi et on en détruit un. Je suis le grand perdant de cette affaire », déplore-t-il. Plusieurs entreprises du coin devaient se charger des travaux à l'intérieur des locaux, pour la rénovation des vestiaires, des bureaux et la construction d'une cafétéria.

Des pistes dans le Bas-Rhin

Pour Adrien Antenen, il n'est pas « utile de parler de échecs ». Le chef d'entreprise assure qu'il accompagnera Mathieu, d'une manière ou d'une autre. « On était très content de l'intégrer à notre effectif. Si je ne trouve pas des locaux proches, je vais me montrer arrangeant avec lui. On va voir ce qu'on peut faire pour lui, ne pas le laisser tomber. On va assurer la transition. On va de l'avant, la vie continue. »

Cyclamen aurait d'ores et déjà des pistes du côté de Strasbourg ou Sélestat pour une future implantation. Cependant, Mathieu

a construit sa vie ici. Le père de famille ne peut pas suivre l'entreprise. « Si elle s'implante dans un rayon de 30 km, je peux y aller mais, au-delà, ça devient compliqué. Ma femme travaille à Thann. Monsieur Antenen a de l'empathie pour ses employés. Le temps que je trouve un autre boulot, il me payerait mes frais de déplacement. » Le chef d'équipe va rester encore 15 jours ou un mois sur place, en fonction de l'avancée du déménagement. Après, il retournera sur le marché du travail, avec une énorme déception en tête.

Alice HERRY

THANN-CERNAY Syndicat mixte des ordures ménagères

Encore mieux communiquer sur la collecte et le tri des déchets

Le conseil syndical du Syndicat mixte Thann-Cernay (SMTC) s'est réuni à Vieux-Thann. À l'ordre du jour figuraient notamment le rapport annuel d'activité, l'approbation des comptes administratifs et de gestion 2018 et l'évolution des déchetteries.

En marge des comptes et du rapport annuel, il était notamment question de l'apport volontaire dans les deux déchetteries. Celle de Willer-sur-Thur faisant l'objet d'un point supplémentaire inscrit à l'ordre du jour en début de séance. Il concerne l'acquisition d'une parcelle de 40 ares (68 000 €) « idéalement placée » proche de la gare. Un site destiné à remplacer l'ancienne déchetterie. « C'est un manque de concertation », a relevé Catherine Oswald, relayée par trois autres élus cernéens. « Il a fallu accélérer les choses, car c'est une belle opportunité que nous a transmise la commune de Willer-sur-Thur », a rétorqué Michel Knoerr avant son approbation (moins trois voix contre et une abstention).



L'acquisition d'un terrain (22 ares) voisin de la déchetterie d'Aspach-Michelbach permettra de mieux stocker les matériaux. Photo L'Alsace/Michel Tschann

Un nouveau terrain de 22 ares pour le site d'Aspach-Michelbach

Concernant les autres points traités, comme c'est d'ordinaire, l'unanimité était de mise pour les faire adopter. À savoir :

• L'acquisition d'un terrain (22 ares) voisin de la déchetterie d'Aspach-Michelbach pour assurer un espace de

stockage supplémentaire (coût 11 000 €). Cette transaction approuvée par le SM4 qui profitera également à l'entreprise Coved.

• La convention liant les collectivités avec Eco-DDS. Le président rappelle que cet éco-organisme, chargé de collecter des déchets diffus des ménages, a décidé de stopper les enlèvements depuis janvier dans les déchet-

teries, les plaçant ainsi dans une situation alarmante.

• Le lancement de l'appel d'offres pour la collecte et le tri des emballages, des ordures ménagères, du verre et de la gestion des déchets. Ces prestations de services assurées par Coved et Recycal (verre) arrivant à échéance fin 2019.

Les comptes 2018 ont été approuvés avec un excédent

disponible de 1 490 079 € (fonctionnement : 1 379 675 €, investissement : 110 404 €). « 2018 a été marquée par les difficultés de recyclage pour la filière bois avec pour conséquence le détournement de ce flux vers l'enfouissement », relève Michel Knoerr en commentant les chiffres du rapport annuel d'activité. Les quantités des emballages collectés restent élevées mais avec une hausse des refus (14 %) tandis que le tonnage des ordures ménagères a lui aussi augmenté 94 kg/habitant contre 92 kg en 2017. « Ces fluctuations doivent nous inciter à être plus innovants dans notre façon de communiquer », recommande le président.

Dans cette intention, les contrats des seniors, ambassadeurs du tri, seront renouvelés et un agent du réemploi polyvalent sera recruté pour gérer une bricothèque à la sortie de la déchetterie d'Aspach-Michelbach, l'équivalent des espaces de gratuité déjà expérimenté sur le marché hebdomadaire de Thann et ailleurs.

Michel TSCHANN